

Mairie de Lorry-lès-Metz  
 46 Grand-Rue  
 03.87.31.32.50  
 Site : lorrylesmetz.fr  
 Contact :  
 mairie.lorrylesmetz@free.fr

# Lorry-lès-Metz



## HORAIRES DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie vous accueille les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h.  
 Le mardi, ouverture de la mairie de 15 h à 19 h.

## CULTURE ET PATRIMOINE

## FESTIVAL MUSIQUES SUR LES CÔTES

En 2001, une Plapelloise et un Lorriot, tous deux mélomanes, ont eu l'ambition de créer un festival dans leurs deux communes. Ils ont donc sollicité l'aide de leurs municipalités respectives pour concrétiser ce projet audacieux.

Grâce aux relations amicales entre les maires des communes voisines, ce festival se déroula dans les communes de Lessy, Lorry-lès-Metz, Plappeville et Scy-Chazelles. Le thème retenu, premier d'une longue série, était les « Paysages d'Europe », se plaçant ainsi sous le signe de l'intercommunalité autour du Mont-Saint-Quentin. Cette manifestation culturelle se donna aussi pour but de faire découvrir le patrimoine architectural de nos communes avec leurs magnifiques églises fortifiées, pour le plaisir de partager des temps forts, au travers de la musique, en découvrant, le cas échéant, des artistes locaux.

C'est ainsi qu'est né le FESTIVAL MUSIQUES SUR LES CÔTES dont le succès ne se dément plus depuis 15 ans. L'organisation de cet évènement crée une réelle dynamique de travail, d'échanges et de convivialité entre les organisateurs et les partenaires qui soutiennent l'opération (conseil départemental, Metz Métropole et des sponsors privés).

Notre traditionnel FESTIVAL MUSIQUES SUR LES CÔTES prépare sa 15<sup>e</sup> édition sur le thème « Le festival fait son cinéma ». Le fidèle quatuor des com-



munes du Saint-Quentin vous propose cette année des chants et musiques de film qui vous replongeront certainement dans de grands moments d'émotions vécus devant une toile ou un petit écran.

Lorry-lès-Metz aura cette année l'honneur de proposer le concert d'ouverture le jeudi 15 octobre à 20 h 30 en l'église Saint-Clément avec les Chœurs Amatys et Cantilys qui se produiront dans un vaste répertoire de chants célèbres au cinéma.

Amatys est un chœur adulte mixte de l'École Municipale de Musique de Yutz qui commence son histoire en 1997. Très vite, cet ensemble de 65 choristes fait preuve d'originalité et de qualité, sous la baguette de son chef, Willy Fontanel, marquant chaque fois par son dynamisme et la précision de ses interprétations. Issu de la même école, Cantilys est composé de 40 choristes,

ouvert aux jeunes adolescents âgés de 10 à 15 ans, placé sous la direction de Valérie Monteillet, professeur de musique à Yutz. Cantilys s'est enrichi d'expériences et de rencontres très intéressantes, notamment en concert avec Yves Duteil ou encore avec Les Petits Chanteurs de Saint-Marc « Les Choristes ». Les chants interprétés sont issus du répertoire classique des musiques de film originales et de tubes de chanteurs actuels.

### Autres rendez-vous :

- vendredi 16 octobre à 20 h 30 en l'église Sainte-Brigide de Plappeville – Ciné Trio : piano, violon, hautbois;
- samedi 17 octobre à 20 h 30 en l'église Saint-Remi de Scy-Chazelles – « Le Bel Canto dans le cinéma » (chant et piano);
- dimanche 18 octobre à 17 h en l'église Saint-Gorgon de Lessy – Ciné Concert avec des improvisations musicales sur « La petite marchande d'allumettes de Renoir ».

L'équipe organisatrice espère vous voir nombreux à ces concerts qui vous donneront l'occasion de retrouver de grands classiques abordés sous des formes diverses originales.



Réunion de travail des représentants des quatre communes, le 9 septembre.

### 1 — Présentation du PADD (projet d'aménagement et de développement durables) par l'AGURAM

Monsieur le maire informe le conseil municipal du report de la présentation du PADD. (projet d'aménagement et de développement durables) suite à l'absence de M. BONITEAU, malade, représentant l'AGURAM et pilote de l'élaboration de notre PLU.

La réunion de présentation du PADD aux PPA (personnes publiques associées) a cependant eu lieu mardi 15 septembre 2015, dirigée par le président adjoint de l'AGURAM.

Dès que possible, le conseil municipal sera réuni pour une présentation du PADD. La réunion publique aura lieu quelques semaines plus tard.

### 2 — Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) 2015-2017

Monsieur le maire donne la parole à Alain CURÉ qui présente au conseil municipal l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Pour répondre au retard pris par de nombreux maîtres d'ouvrages ou exploitants dans la réalisation des travaux, le gouvernement a mis en place par voie d'ordonnance (n° 2014-1090 en date du 26 septembre 2014) les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP).

Ce dispositif obligatoire, permettant d'obtenir un délai supplémentaire de 3 à 9 ans, s'impose à tout maître d'ouvrage ou exploitant dont le patrimoine d'ERP ne répond pas au 31 décembre 2014 aux exigences d'accessibilité. Afin de se mettre en conformité avec la loi, la commune s'engage dans l'élaboration d'un Ad'AP pour plusieurs équipements, chaque bâtiment devant disposer de son propre agenda. Cet agenda correspond à un engagement de réaliser les travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité pour tous types de handicaps.

*Voir le tableau en bas de page.*

Le cout estimé – en dehors de la rénovation du Foyer communal – est de 30 000 € réparti sur 3 ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à déposer le dossier Ad'AP auprès des services de monsieur le préfet avant le 27 septembre 2015.

### 3 — Convention groupement gaz naturel – (Metz Métropole)

Le contrat au tarif réglementé de vente que la commune a avec un fournisseur historique (GDF Suez) devient caduc avec la suppression des tarifs réglementés. Il faudra avoir signé avant l'échéance de dis-

parition du 1<sup>er</sup> janvier 2016, un nouveau contrat en offre de marché avec un fournisseur de notre choix.

À défaut, nous nous exposons à subir une interruption de fourniture de gaz puisque notre contrat au tarif réglementé aura disparu et que nous n'aurons dès lors plus de contrat de fourniture de gaz.

Monsieur le maire propose de s'associer, au travers d'une convention, au groupement de commandes permanent auquel participe la Communauté d'Agglomération Metz Métropole, les communes membres et leurs organismes associés intéressés par la démarche, pour la fourniture de gaz naturel (achat, transport, distribution et stockage) et services associés.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité autorise le maire, à signer la convention constitutive du groupement de commandes permanent et ses annexes.

### 4 — Résultats d'appel d'offres – réhabilitation du foyer communal

En commission d'appel d'offres du mercredi 26 août 2015, nous avons procédé à l'ouverture des plis, concernant différents marchés. L'analyse technique effectuée par notre assistant maître d'ouvrage, Matec, a été présentée en commission d'appel d'offres le mercredi 9 septembre 2015.

Celle-ci a permis de sélectionner chaque candidat défini comme le mieux-disant, pour chaque marché, à savoir :

#### Prestation de contrôle technique

Récapitulatif				
Société	Note technique pondérée	Note prix pondérée	Note totale	Classement
SOCOTEC	36	52	88	4
VERITAS	32	57	89	3
APAVE	32	60	92	1
QUALICONSULT	40	50	90	2

Sur la base des résultats de l'analyse, il est proposé de retenir l'offre de la société APAVE qui s'avère être la mieux-disante pour un montant de 4 710 €.

#### Études géotechniques

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Site	Espace concerné	Problématique	Analyse – solution
1-A – MAIRIE	Accès place de l'Âtre	Une marche	Reprise des dalles devant mairie
	Sanitaires		Modification des sanitaires existants
2-B – ÉGLISE	Accès	Plusieurs marches	Création d'une rampe + cheminement sur 1,50 m de largeur jusqu'à l'entrée de l'église
3 – ÉCOLES	École de musique	Plusieurs marches intérieures	L'École de musique sera déplacée et intégrée au projet d'Extension du foyer
	École primaire gauche		Une seule classe sera accessible à partir de la cour intérieure
4 – FOYER	Accès par terrasse	À mettre aux normes	Réhabilitation et d'extension du foyer en cours d'étude
	Sanitaires		
5-I – ESPACE SPORTIF MILLE-CLUB	Voirie intérieure	Non stabilisée	Cheminement stabilisé de 1,40 m à partir de la rue des Loriots jusqu'au Mille-Club sur 80 m
	Accès terrains tennis	Bordure non adaptée	Modifier 2 m de bordures surbaissées
6-Q – COIFFEUSE	Entrée : une marche de 5 cm		Création d'une rampe
7-R – CAFÉ	Sanitaires		Création d'un sanitaire aux normes PMR

#### Analyse technique et analyse prix

Sociétés	Note technique pondérée	Note prix pondérée	Note totale	Classement
TERRAFOR	36	44	80	2
GEODECRION	40	60	100	1

Sur la base des résultats de l'analyse, il est proposé de retenir l'offre de la société GEODECRION qui s'avère être la mieux-disante pour un montant de 1 852 €.

#### Dossier technique amiante

#### Analyse technique et analyse prix

Sociétés	Note technique pondérée	Note prix pondérée	Note totale	Classement
VERITAS	40	59	99	2
SOCOTEC	40	60	100	1

Sur la base des résultats de l'analyse, il est proposé de retenir l'offre de la société SOCOTEC qui s'avère être la mieux-disante pour un montant de 650 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer les commandes correspondantes.

#### 5 — Conventions TAP

**Association POP ENGLISH :** cours d'anglais pour enfants de 3 à 10 ans en chansons et dessins animés.

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de la nécessité, suite à la réforme nationale des rythmes scolaires, de mettre en place des activités périscolaires (TAP) par des intervenants extérieurs pour l'année 2015-2016 et de signer une convention de partenariat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer la convention correspondante.

#### 6 — Tarifs de l'accueil de loisirs périscolaires

Monsieur le maire informe le conseil municipal que depuis la rentrée de septembre 2015, la classe se déroule le mercredi matin de 9 h à 12 h en remplacement du samedi matin.

Pour répondre au mieux aux besoins que les parents d'élèves ont exprimés, la commune met en place un accueil des enfants le mercredi

matin de 7 h 30 à 9 h sous certaines conditions :

- 1) effectif minimum : 12 enfants ;
- 2) effectif maximum : 30 enfants ;
- 3) inscription avec engagement annuel pour les 36 semaines de classe de l'année scolaire 2015/2016.

Deux options : 7 h 30 à 9 h au tarif de 2,50 € et 8 h à 9 h au tarif de 1,75 €.

On dénombre actuellement 3 enfants de 7 h 30 à 9 h auquel il faut rajouter 13 enfants de 8 h à 9 h.

Voir les tarifs en bas de l'article.

La faible augmentation (+0,45 %) du prix de la cantine nous permet de conserver les prix de l'année précédente. La réduction sur le tarif de base est maintenue en fonction du quotient familial. Monsieur le maire propose de ne pas augmenter les tarifs pour l'année scolaire en cours. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise l'application de ces tarifs.

#### 7 — Divers

- Monsieur le maire informe l'assemblée que le conseil départemental a octroyé une subvention de 1 000 € pour la manifestation de la 15<sup>e</sup> édition du Festival Musique sur les Côtes. Monsieur SCHMITT Jean-Paul précise le thème – Le Festival fait son Cinéma – et les dates de l'évènement prévu du 15 au 18 octobre 2015. Lorry les Metz sera le premier village concerné le 15 octobre à 20 h 30.
- Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier daté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 de la part de IMMO MOUSQUETAIRES EST nous confirmant leur vif intérêt pour une implantation d'une enseigne Intermarché Contact de 999 m<sup>2</sup> sur notre commune. Le secteur retenu serait le carrefour de la Croix-de-Lorry.

Une présentation du projet par le demandeur sera organisée en présence du conseil municipal. Cette demande sera ensuite étudiée, avant décision du conseil. Monsieur le maire précise que la majorité des 2/3 sera retenue pour valider ce type d'implantation lors de la délibération en conseil municipal.

#### Tarifs du périscolaire retenus pour 2015-2016

	Matin		Midi		Après-midi			
	7 h 30 à 8 h 15	Mercredi	Repas	Garde	15 h à 16 h ou 15 h 30 à 16 h	16 h à 17 h	17 h à 18 h	
		7 h 30 à 9 h	8 h à 9 h		11 h 45 à 13 h 30	TAP : 1,75 €/h	Avec goûter	
<b>Tarif de base</b>	1,75 €	2,50 €	1,75 €	4,80 €	2,74 €	* 1,00 € ou 0,50 €	2,10 €	1,75 €
<b>-10 %</b>	1,58 €	2,25 €	1,58 €	4,32 €	2,47 €	* 0,90 € ou 0,45 €	1,89 €	1,58 €
<b>-30 %</b>	1,23 €	1,75 €	1,23 €	3,36 €	1,92 €	* 0,70 € ou 0,35 €	1,47 €	1,23 €

\* compte tenu du fonds de soutien versé par l'État pour l'année scolaire 2015-2016

## À SAVOIR

#### Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions sur les listes élec-

torales sont closes depuis le 30 septembre 2015. Les prochaines élections prévues sont les régionales. Elles doivent se dérouler les 6 et 13 décembre 2015.

#### Contrôles thermographiques

La commune propose, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays Messin, des contrôles thermographiques des façades des habitations afin d'identifier des défauts d'isolation ou des fuites d'air. Restitution des données le 11 décembre. Ce service est gratuit et le nombre de contrôles limité à 20. Détails sur le site Internet communal et inscription en mairie avant le 11 novembre.

#### Agenda

- 15 octobre : concert d'ouverture du festival Musiques sur les Côtes à 20 h 30 (mairie).
- 17 octobre : bourse aux plantes – lavoir de la Grand'Rue (Lorry Loisirs).
- 11 novembre : commémoration – monument aux morts et foyer (UNC).
- 22 novembre : journée du souvenir – monument aux morts et foyer (Souvenir français).
- 28 novembre : soirée Beaujolais – foyer (ALCEA).
- 5 décembre : marché de Noël – foyer et écoles (AEL).
- 19 décembre : loto de Noël (Lorry Loisirs).



## TRAVAUX COMMUNAUX

## LES JEUNES S'INVESTISSENT

Vous les avez peut-être croisés au détour des rues du village, quatre jeunes étudiantes et étudiants lorriots ont choisi de consacrer une partie de leur été au village. Encadrés par les agents municipaux, Marion et Adrien en juillet, suivis de Justine et Martin en août, ont rempli leur contrat rémunéré pendant quatre heures tous les matins du lundi au vendredi.

Parmi les tâches qui leur ont été confiées : nettoyage et ramassage des déchets au bord des routes et dans le parc de Navignie,

entretien des espaces verts (chemins communaux, école), travaux de peinture (volets de la mairie et des ateliers municipaux, portail d'entrée de Notre-Dame du Gros-Chêne), nettoyage des fenêtres et préparation des salles de classe.

Ravis d'avoir contribué à la vie du village, d'avoir pu échanger en toute cordialité avec les habitants, mais surpris aussi par la diversité des tâches dans une commune, ils ont tous témoigné de la richesse de cette expérience positive pour eux et pour la mairie.

Marion et Adrien



Justine et Martin

## ÉCOLE

## LA RENTRÉE DES CLASSES

Cette année, l'école de Lorry-lès-Metz accueille 137 élèves : des effectifs stables. Une nouvelle institutrice, M<sup>me</sup> Sartor, a pris en charge la classe des petits-moyens de l'école maternelle. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école.

La trêve estivale a permis de boucler un maximum de travaux, en particulier à la maternelle : nouvelles fenêtres et portes équipées de stores, achèvement de la clôture en bois, installation de nouveaux ordinateurs tactiles et de la connexion Internet, transformation du bac à sable en jardinet, prolongation du

filet de protection du City Stade, sans compter les divers travaux d'entretien et de réparation. Mobilisation des agents municipaux, étudiants, conseillers municipaux, entreprises... ces deux mois d'été n'ont pas été si tranquilles à l'école de Lorry-lès-Metz !

Début août, le plan éducatif territorial (PEDT) de la commune de Lorry-lès-Metz a officiellement été validé. L'occasion de remercier tous les membres du comité de pilotage de s'être investis dans ce projet pour le bien-être des enfants.



## ACTION SOCIALE

## LES MAISONS DES SENIORS S'ANIMENT !

Un nouveau quartier s'éveille sur cet îlot destiné en priorité aux seniors situé entre le Pré-Dames-Belles et le cœur du village.

Le mardi 11 août 2015, Vilogia a remis les clés aux premiers locataires. Agnès, 85 ans, est la toute première à prendre possession des lieux. Pour l'occasion, elle a aimablement fait visiter son appartement aux élus qui sont

venus l'accueillir. Il y fut agréable de traverser son salon vitré et lumineux, avec ouverture sur une terrasse dont la vue porte sur la forêt du Saint-Quentin ainsi que sur celle de Saint-Julien. Agnès, enthousiaste, confiait son souhait de partager des parties de scrabble et de belote. 23 logements parmi lesquels un peu moins de la moitié sont encore disponibles : renseignements en mairie.



## À SAVOIR

Les professionnels qui souhaitent insérer un encart publicitaire dans le bulletin annuel peuvent contacter la mairie.

### Aires collectives de jeux : interdiction de fumer.

Le décret n° 2015-768 du 29 juin 2015 précise que la consommation de tout produit issu du tabac est interdite dans les aires de jeux. Respectons les espaces dédiés aux enfants pour leur confort et leur sécurité

### Site Internet de la mairie

D'autres articles et informations sont régulièrement insérés sur le site Internet de la commune : [www.lorrylesmetz.fr](http://www.lorrylesmetz.fr). N'hésitez pas à le consulter régulièrement !

Directeur de publication : Jean-Yves Le Ber  
Responsable de rédaction : Nadège Cola  
Conception : Gérard Kester

Articles : les conseillers municipaux  
Impression : Imprimis  
Tirage à 820 exemplaires

Dépôt légal : n° ISSN 1272-9493  
Revue distribuée gratuitement  
Reproduction interdite